



---

## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

### PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 30 MAI 2017

---

#### Présences :

M<sup>me</sup> Annik Boulet  
M<sup>me</sup> Carmen Cloutier  
M<sup>me</sup> Ariane Duguay  
M<sup>me</sup> Chantal Deslauriers  
M<sup>me</sup> Anne Gaignaire (19h25)

M<sup>me</sup> Judith Le Blanc  
M. Éric Melançon  
M<sup>me</sup> Geneviève Nolet  
M<sup>me</sup> Jennifer Veilleux-Mathieu  
M. Edwin Villegas

#### Absences :

M<sup>me</sup> Julie Poupart  
M<sup>me</sup> Anik Vallée

#### 1. Ouverture de l'assemblée

M. Éric Melançon, président, ouvre l'assemblée à 19 h 05.

#### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CE-1617-05-045 Il est proposé par M<sup>me</sup> Ariane Duguay d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout suivant :

##### 6.3.7 Code de vie

Proposition secondée par M<sup>me</sup> Jennifer Veilleux-Mathieu.

Proposition adoptée à l'unanimité.

#### 3. Lecture et adoption du procès-verbal (documentation jointe)

CE-1617-05-046 Il est proposé par M<sup>me</sup> Carmen Cloutier d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 25 avril 2017 tel qu'il a été déposé.

Proposition secondée par M<sup>me</sup> Annik Boulet.

Proposition adoptée à l'unanimité.

4. Suivi au procès-verbal

M<sup>me</sup> Deslauriers informe les membres que l'athlète sélectionné pour venir visiter les élèves de 6<sup>e</sup> année est Gabriel Beauchesne-Sévigny.

5. Questions du public

Aucun public.

6. Sujets courants :

6.1. Information du président

6.1.1. Courrier

M. Éric Melançon, président, présente la correspondance reçue.

- Bouge-au-Max (ateliers au préscolaire)
- Campagne d'Halloween Leucan
- Publicité pour les photos scolaires

6.2. Information du représentant du comité de parents

M. Edwin Villegas était absent à la dernière rencontre du comité de parents. Par contre, il ira au colloque qui portera sur le projet éducatif au début du mois de juin.

6.3. Information de la direction

6.3.1. Organisation scolaire 2017-2018

M<sup>me</sup> Chantal Deslauriers présente l'organisation scolaire prévue pour l'an prochain :

|                       | Élèves | Groupes | Places disponibles |
|-----------------------|--------|---------|--------------------|
| Préscolaire           | 49     | 3       | 8                  |
| 1 <sup>re</sup> année | 67     | 3       | -3 *               |
| 2 <sup>e</sup> année  | 45     | 2       | 3 *                |
| 3 <sup>e</sup> année  | 70     | 3       | 2                  |
| 4 <sup>e</sup> année  | 49     | 2       | 0 *                |
| 5 <sup>e</sup> année  | 50     | 2       | 2                  |
| 6 <sup>e</sup> année  | 48     | 2       | -2 *               |

\* Des lettres ont été envoyées aux parents puisque le nombre de places disponibles dans ces niveaux est limité.

### 6.3.2. Activité de fin d'année

M<sup>me</sup> Chantal Deslauriers présente les activités prévues pour souligner la fin de l'année scolaire. Il y aura une kermesse, deux jeux gonflables au gymnase et de la barbe à papa. Une contribution de 4 \$ par enfant sera demandée aux parents. Elle souligne également que nous sommes à la recherche de bénévoles.

CE-1617-05-047

Il est proposé par M. Edwin Villegas d'approuver l'activité de fin d'année qui aura lieu le 22 juin 2017.

Proposition secondée par M<sup>me</sup> Jennifer Veilleux-Mathieu.

Proposition adoptée à l'unanimité.

### 6.3.3. Loi 105

M<sup>me</sup> Chantal Deslauriers explique aux membres en quoi consiste la Loi 105, qui est la modification de la LIP. Elle sera en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017. Elle attribue plus de pouvoirs aux écoles et moins aux commissions scolaires.

Nouveautés à compter de juillet 2017 :

- Il y aura possibilité d'avoir un substitut au conseil d'établissement afin de permettre d'avoir quorum.
- Mise sur pied d'un comité de ressources à la commission scolaire.
- Changement de la mission de la commission scolaire : il n'y aura plus de plan stratégique et de convention de gestion contrôlés par la commission scolaire.

Nouveautés à compter de juillet 2018 :

- Plan d'engagement rédigé par les écoles.
- Projet éducatif à revoir par les écoles.
- Mise en place d'un guide de bonnes pratiques.

Nouveauté à compter de novembre 2018 :

- Une direction d'école devra posséder un permis d'enseignement.

À suivre...

6.3.4. Budget du conseil d'établissement 2017-2018 (adoption)  
(dépôt sur place)

M<sup>me</sup> Chantal Deslauriers présente le budget du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2017-2018.

CE-1617-05-048

Il est proposé par M<sup>me</sup> Judith Le Blanc, membre du conseil d'établissement, d'adopter le budget 2017-2018 du conseil d'établissement tel que déposé par le président ou la présidente du conseil d'établissement prévoyant des dépenses égales aux revenus de l'ordre de 400 \$ et annexé à cette résolution; le tout sous réserve de l'approbation du conseil des commissaires de la commission scolaire tel que prévu à l'article 276 de la LIP.

Proposition secondée par M<sup>me</sup> Carmen Cloutier.

Proposition adoptée à l'unanimité.

6.3.5. Budget initial de l'école de la Rive 2017-2018 (adoption)  
(dépôt sur place)

M<sup>me</sup> Deslauriers précise que l'indice de défavorisation de l'école de la Rive a diminué, il se situe dorénavant à 6, ce qui veut dire que la clientèle est moins en difficulté financièrement que les années passées.

M<sup>me</sup> Chantal Deslauriers présente le budget de l'école de la Rive pour l'année scolaire 2017-2018.

CE-1617-05-049

Il est proposé par M<sup>me</sup> Judith Le Blanc, membre du conseil d'établissement, d'adopter le budget 2017-2018 de fonctionnement et d'investissement tel que déposé par la direction de l'établissement prévoyant des dépenses égales aux revenus de l'ordre de 185 387 \$ et annexé à cette résolution; le tout sous réserve de l'approbation du conseil des commissaires de la commission scolaire tel que prévu à l'article 276 de la LIP.

Proposition secondée par M. Edwin Villegas.

Proposition adoptée à l'unanimité.

6.3.6. Rapport annuel 2016-2017

M<sup>me</sup> Deslauriers demande aux membres les coups de cœur à inscrire au rapport annuel afin de peindre un portrait de l'année 2016-2017.

Les membres soulignent les activités suivantes :

- Levée de fonds (cartes de Noël et souper pizza)
- Quinzaine du français
- Programme de bourse au préscolaire « Bougeons ensemble »
- La visite de Kim St-Pierre aux élèves de maternelle
- Activité de patin
- Club de course
- Club d'échecs
- Basketball
- Projet « peinture » de la cafétéria
- Spectacle de Noël
- Étoiles du mois
- Etc.

Le président composera également un petit mot pour l'introduction.

#### 6.3.7. Code de vie

M<sup>me</sup> Deslauriers informe les membres des modifications apportées au code de vie pour l'année scolaire 2017-2018.

- Nous avons ajouté les produits laitiers aux collations avec les fruits et légumes.
- Nous aurons également un formulaire d'autorisation pour les petites promenades autour de l'école pour un rayon de 2 km. Cette autorisation complétée à l'agenda sera valide pour l'année scolaire en cours.
- Nous ajouterons également un contrat pour les jeux de la maison à l'agenda.

CE-1617-05-050

Il est proposé par M<sup>me</sup> Anne Gaignaire d'approuver le code de vie 2017-2018.

Proposition secondée par M. Edwin Villegas.

Proposition adoptée à l'unanimité.

#### 6.4. Information de la responsable du service de garde

M<sup>me</sup> Boulet informe les membres que le personnel du service de garde se prépare au déménagement. Plusieurs boîtes sont déjà complétées. Les élèves jouent à l'extérieur le plus souvent possible.

La date du déménagement reste à confirmer, mais ce sera très bientôt.

6.5. Information des enseignants

Aucune information des enseignants à traiter.

7. Points en consultation :

7.1. Calendrier scolaire 2017-2018

Une copie du calendrier scolaire est remise aux membres.

L'assemblée générale des parents aura lieu le 14 septembre 2017.

8. Autres sujets :

Aucun autre sujet à traiter.

9. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le 13 juin 2017, à 18 h, au restaurant Au Vieux Duluth. Le budget du conseil d'établissement sera donc utilisé afin de remercier les membres pour leur implication tout au long de l'année.

10. Levée de l'assemblée

CE-1617-05-051

Il est proposé par M<sup>me</sup> Annik Boulet de lever l'assemblée à 20 h 40.

Proposition secondée par M<sup>me</sup> Ariane Duguay.

Proposition adoptée à l'unanimité.

---

Signature du président

---

Signature de la directrice

/gen  
2017 07 05

C:\Documents\CE\2016-2017\Procès-verbal du 2017 05 30.doc